

## ◇ Examen

Evaluation en contrôle continu par le système des Unités Capitalisables (UC)

Toutes les UC sont évaluées à travers des situations professionnelles et sociales.

Le CAP « Métiers de l'agriculture » Productions Horticoles est obtenu lorsque **toutes les unités ont été validées.**

Chaque UC est indépendante et peut être conservée pendant 5 ans



**Centre de Formation  
D'Apprentis Agricoles et  
Horticoles de l'Allier**

Château de Neuville – 03000 NEUVY  
T. 04 70 46 43 67 – F. 04 70 46 90 60  
[cfa.moulins-neuville@educagri.fr](mailto:cfa.moulins-neuville@educagri.fr)

[www.agriallier.fr](http://www.agriallier.fr)

Version du 15/01/2017



## **CAP Métiers de l'agriculture**

### **Productions Horticoles**

Spécialité: Productions florales et/ou légumières  
et/ou pépinières ornementales

Certificat d'aptitude  
professionnelles  
agricoles

**CAP PH**



CFA



## ◇ **Conditions d'admission**

Sortir de 3ème ou avoir plus de 16 ans et moins de 26 ans.

Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise horticole ou maraîchère

## ◇ **Objectifs de la formation**

Vous souhaitez transformer votre passion pour les plantes en une véritable activité professionnelle.

En contact avec la nature, les végétaux vous apprécient le travail manuel.

Vous pouvez apprendre ce métier de façon concrète, sur le terrain grâce à l'apprentissage et obtenir un diplôme de niveau V.

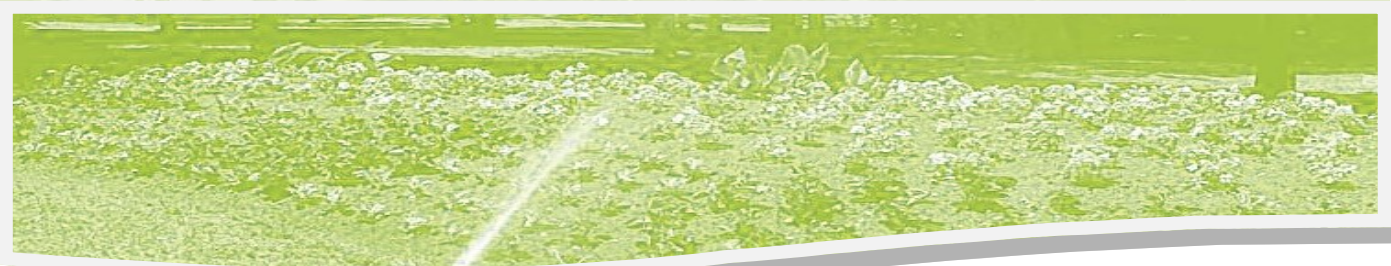
Le **CAP « métiers de l'Agriculture » Productions Horticoles** est un diplôme de niveau V permettant d'accéder à un emploi de salarié en entreprise horticole ou maraîchère ou de continuer sa formation.

## ◇ **Organisation de la formation**

### **En entreprise de production horticole ou maraîchère**

L'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme pour :

- Connaître les plantes cultivées et mettre en œuvre leurs cultures et récoltes en respectant l'environnement
- Réaliser les opérations de préparation des cultures, de protection, de multiplication, d'entretien et de fertilisation des végétaux produits,
- Réaliser les opérations de récolte, de conditionnement, et éventuellement de vente des produits,
- Utiliser les matériels et les équipements automatisés (conduite, contrôle),
- Participer à l'installation, le contrôle et l'entretien des abris de culture,
- Conduire et détecter des pannes simples et les résoudre en respectant les consignes de sécurité.



**Au CFA, 840 h sur 2 ans (soit 12 semaines de cours par an)**

### **UCG 1**

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (notions d'informatique, mathématiques, notions d'histoire-géographie, vie sociale, culture générale...)

### **UCG 2**

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (expression-communication, activité physique, hygiène de vie ...)

### **UCG 3**

Interagir avec son environnement social (expression-communication, éducation civique ...)

### **UCP 1**

Réaliser des travaux sur les végétaux (reconnaissance des végétaux, botanique, climatologie, agronomie, études des substrats, multiplication des végétaux)

### **UCP 2**

Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement (rempotage, arrosage, fertilisation, nutrition, récolte, conditionnement des plantes)

### **UCP 3**

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

Le matériel : utilisation et entretien; les installations (arrosage)

### **UC Adaptation Régionale**

Composition florale